

Altviller

N° 9

Décembre 97

E d i t o

Voici revenu l'hiver! Sachons profiter des joies de la neige et acceptons ses petits tracass.

C'est aussi le temps des Fêtes : Nos écoliers ont eu le plaisir d'accueillir SAINT-NICOLAS qui leur a remis à chacun le sachet de friandises offert traditionnellement par la Commune.

En ce temps de Noël, la cellule familiale se retrouve et se reconforte.

NOËL, c'est la douceur, la joie, la paix, l'amour entre les hommes de toute l'Humanité.

Puisse la joie de Noël entrer dans nos maisons et nos coeurs et que le bonheur réjouisse petits et grands.

JOYEUX NOËL A TOUS.

1998 approche et au seuil de cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs voeux les plus sincères de santé, bonheur et prospérité.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1998.

FROHE WEIHNACHTEN UND EIN GLÜCKLICHES NEUES JAHR



Le Maire les Adjointes et les Conseillers municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 1998



Eh oui ! Le Père Noël existe bien. Nous l'avons surpris à Altviller.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à la cérémonie de Présentation des Voeux du Maire le vendredi 9 janvier 1998, à 20 heures au Foyer.

Sommaire

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Edito..... | p 1 |
| Les voeux..... | p 1 |
| Informations Communales..... | p 2 |
| Société des Ouvriers Mineurs..... | p 4 |
| Chorale..... | p 5 |
| Etre pompier à Altviller..... | p 5 |
| Club épargne..... | p 6 |
| Il faut bien s'occuper !..... | p 7 |
| Infos pratiques..... | p 8 |

Informations communales

E tat-civil 1997

Naissances :

Pierre MUTHS
Charline SCHNEIDER
Floriane GIBELLINI

Mariages :

Valérie TESSARI et Gilles KAZMIERCZAK
Blandine WIRT et Bernard HARDY
Virginie MACKOWIAK et Gilles THOMAS
Geneviève KREMER et Fernand NOE

Décès :

Raymond WEBER
Adolphe THIEL
Emilie WEBER, née ROUGET
Eugène HEYMES
Raymond HENRION

Maisons fleuries

Dans le numéro de juin 97, nous avons émis l'idée de participer au concours des villages fleuris, en 1998. Peu de personnes ont fait connaître leur avis.

Il est encore temps de vous manifester en mairie, aux heures de permanences, avant la fin janvier.

Fête des anciens

Le traditionnel Banquet des Anciens, que nous organisons tous les ans en association avec la commune de Lachambre, aura lieu en 1998 au foyer de Lachambre. Réservez dès à présent la date du 22 février 1998, à partir de 12 heures.

Divagation des chiens

Récemment, un habitant d'Altviller s'est fait agresser rue du Coin par un chien errant de forte taille. Si l'incident s'est soldé par un vêtement déchiré, on s'imagine ce que cela aurait pu être si la personne agressée avait été un enfant. Nous attirons votre attention sur le problème de la divagation des chiens.

Celle-ci est interdite par la loi et nous lançons un appel à votre civisme pour qu'une fois pour toute ce problème soit réglé. La répression étant le dernier recours, la gendarmerie a été informée.



Résultats de l'analyse d'eau du 20/11/97

Eau prélevée le 04.11.97, distribuée sans désinfection, traitée par déferrisation.



Analyse bactériologique

| | Résultats | Normes de qualité |
|------------------------------------|-----------|-------------------|
| Nbre de bactéries après 24h à 37°C | 0 /ml | 10 /ml |
| Nbre de bactéries après 72h à 22°C | 5 /ml | 100 /ml |
| Coliformes totaux | 0 /100ml | 0 /100ml |
| Coliformes thermotolérants | 0 /100ml | 0 /100ml |
| Entérocoques | 0 /100ml | 0 /100ml |
| Bactéries anaérobies | 0 /100ml | 5 /100ml |

Analyse physico-chimique

| | Résultats | Normes limites |
|---|-------------|------------------|
| Turbidité | 0.3 NTU | 2 NTU |
| pH | 7.75 | 6.49 < pH < 9.01 |
| Ammonium exprimé en NH ₄ ⁺ | 0.01 mg/l | 0.5 mg/l |
| Nitrites exprimés en NO ₂ ⁻ | 0.00 mg/l | 0.1 mg/l |
| Nitrates exprimés en NO ₃ ⁻ | 0.1 mg/l | 50 mg/l |
| Sulfates | 212 mg/l | 250 mg/l |
| Chlorures | 54 mg/l | 200 mg/l |
| Fer total par AAS | 50 microg/l | 200 microg/l |

Laboratoire Central d'Analyses de la Moselle - 4, rue de Bort Les Orgues - SAINT-JULIEN-LES-METZ

A propos des garages...

Le problème des garages derrière la nouvelle mairie a suscité de nombreux débats au sein du Conseil municipal.

Dès le départ, il était du souhait du Conseil de faire disparaître ces garages et de récupérer les terrains.

Un accord a été trouvé avec les différents propriétaires.

Le garage Hamann : Le Conseil est d'accord pour racheter son garage pour la somme de 10.000F.

Le garage Fenninger : En échange de son garage, M. Fenninger reçoit le garage de la rue de l'église, anciennement rattaché au logement de l'instituteur.

Le garage Clamme : (M. Clamme, conseiller municipal, a été exclus des débats.) M. Clamme cède son garage contre une partie d'un terrain communal attenant à l'arrière de sa propriété, au 8, rue de l'église. Il rétrocède à ce même endroit une pointe de son terrain. Les frais d'arpentage sont à la charge de la Commune.

D'autre part, le Conseil accepte le devis de Terra-Est pour la démolition des garages, derrière la nouvelle mairie, pour une somme de 2.500 F

Place de la mairie

Dans le cadre de l'aménagement de la place de la mairie, le Conseil municipal a décidé de déplacer légèrement le monument aux Morts et de le faire restaurer par la même occasion par l'Entreprise Memoria de Moulin-Neuf pour une somme de 9.090 F.

Un échange de terrain a également été réalisé entre la Commune et Mme Odile Ludwig. La Commune cède une bande de terrain entre la nouvelle mairie et l'arrière de la maison de Mme Ludwig contre une partie du jardin de celle-ci.

Cette échange permettra de réaménager et d'améliorer la sécurité du carrefour de la rue des champs et de la rue de l'église.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

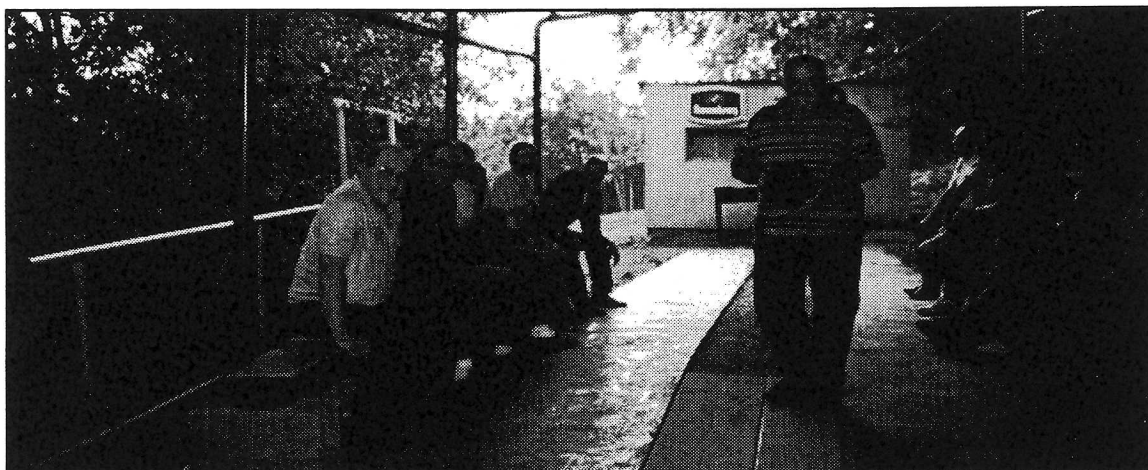
Société des ouvriers mineurs

L'année se termine. Sainte-Barbe a été honorée dans la tradition. 1997 aura confirmé le succès de notre jeu de quilles que nous avons installé l'année dernière, derrière l'école.

Une bonne ambiance y régnait toute l'année, les samedis et dimanches après-midi. Pour rendre cet endroit encore plus accueillant, nous l'avons couvert, nous permettant d'en profiter même quand le ciel n'est plus des plus clément.

Rappelons que cet endroit, ouvert à tous et non pas seulement aux membres de la Société, vous attendra dès la belle saison revenue.

La Société tiendra son assemblée générale le 16 janvier, à 20 heures, en salle de réunions de la mairie. Nous lançons un appel à vous tous, pour venir grossir nos rangs.



Etre pompier à Altviller

Les pompiers ont effectué le 19 octobre leur traditionnelle manoeuvre de fin d'année, qui fut suivie d'un pot de l'amitié, au cours duquel ils ont pu faire le bilan de leurs différentes interventions au cours de l'année écoulée. Année qui fut "chaude à tout point de vue!".

N'oubliez pas le Père Noël !

Il est très agréable de passer la soirée au coin du feu, près de la cheminée. Il faut savoir néanmoins que le bois, aussi sec soit-il, distille et dépose de grosses quantités de goudron dans les conduits, et en particulier dans les cheminées à foyer fermés!

Pensez à nettoyer régulièrement vos conduits. Le Père Noël vous en sera reconnaissant car il passera plus facilement par la cheminée. Il en est de même pour les pompiers qui n'auront pas à intervenir sur des feux de cheminées!

Les Pompiers d'Altviller vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1998.

Chorale de Lachambre-Altviller

En chantant...

La fin de l'année est un moment d'effervescence : il y a les fêtes, les courses à faire et les repas, et puis il y a les vacances et les enfants, ou encore les cadeaux à ne pas oublier... !

Certes des moments agréables et nous les aimons, mais avouons clairement que cette "course" permanente empêche de penser à l'essentiel, à soi et à ceux qui sont à côté de nous.

La chorale de Lachambre-Altviller, en ce crépuscule 97, a-t-elle essayé de toucher l'essentiel ou s'est-elle contentée de vivre pour elle. Un petit "check-up".

Nantie de deux groupes (chorales paroissiale et récré-à-sons) l'association n'a pas manqué à ses missions de donner du plaisir aux autres.

Que ce soit au concert de printemps le 21 mars à Lachambre, ou à la fête de la musique, que ce soit aux apéritifs chantés ou encore aux messes animées par les plus jeunes, les choristes partagent toujours leur plaisir de transmettre la joie du chant. Et pour peu qu'ils s'en aillent chanter dans les maisons de retraite ou à Hospitalor, comme aux mois de septembre et décembre, alors la joie de rentrer dans le coeur des gens, se traduit physiquement jusque dans l'épiderme, jusque dans les larmes chez certains.

Cette fin d'année fut d'ailleurs excitante avec un récital à Valmont dans le cadre de Noël de joie et, fin novembre, un concert vocal à la Basilique Notre-Dame.

"Les choses de la vie seraient plus douces si elles se passaient en chantant".

C'est d'ailleurs en "si bémol" que les choristes vous chantent les voeux de l'an neuf, des voeux de se revoir souvent, au fil des animations qui égrèneront cette année qui vient.

Altviller

Club épargne

Encore une année qui touche à sa fin.

Décembre : Un mois très attendu par les membres du club.

Eh oui, car le dimanche 7 décembre à 18h30 a eu lieu l'assemblée générale (un bilan de l'année 1997; projets de 1998, réélection du comité). Pour cloturer la soirée, il y avait la remise des fonds.

PETIT CLIN D'OEIL A PROPOS DE LA FETE DU VILLAGE

Le samedi s'est déroulé sans encombres :

- Le musicien a animé et fait danser tous les convives sur des rythmes endiablés.
- Les cuistots : chapeau, tant au niveau quantité que qualité!

Le dimanche, les enfants ont pu faire de la moto, s'amuser sur le château gonflable et également se distraire aux différents stands de la mini kermesse.

En parallèle un concours de quilles s'est déroulé, où les grands comme les petits ont tenté leur chance.

Le mardi a eu lieu l'enterrement du gigantesque Rémy. Il était si grand et si obèse qu'il a fallu l'incinérer en dehors du village. Ce n'est malheureusement plus qu'un souvenir. Rémy réssuscitera certainement l'année prochaine.

Pour lui rendre hommage, on s'est tous réuni autour d'une table pour déguster le traditionnel schwinskäs toujours autant apprécié.

Pour information :

- Le banquet annuel du club aura lieu le 25 janvier 1998 au café de la Poste à Laning.

Prix : - non membre : 180 F

- membre : 50 F

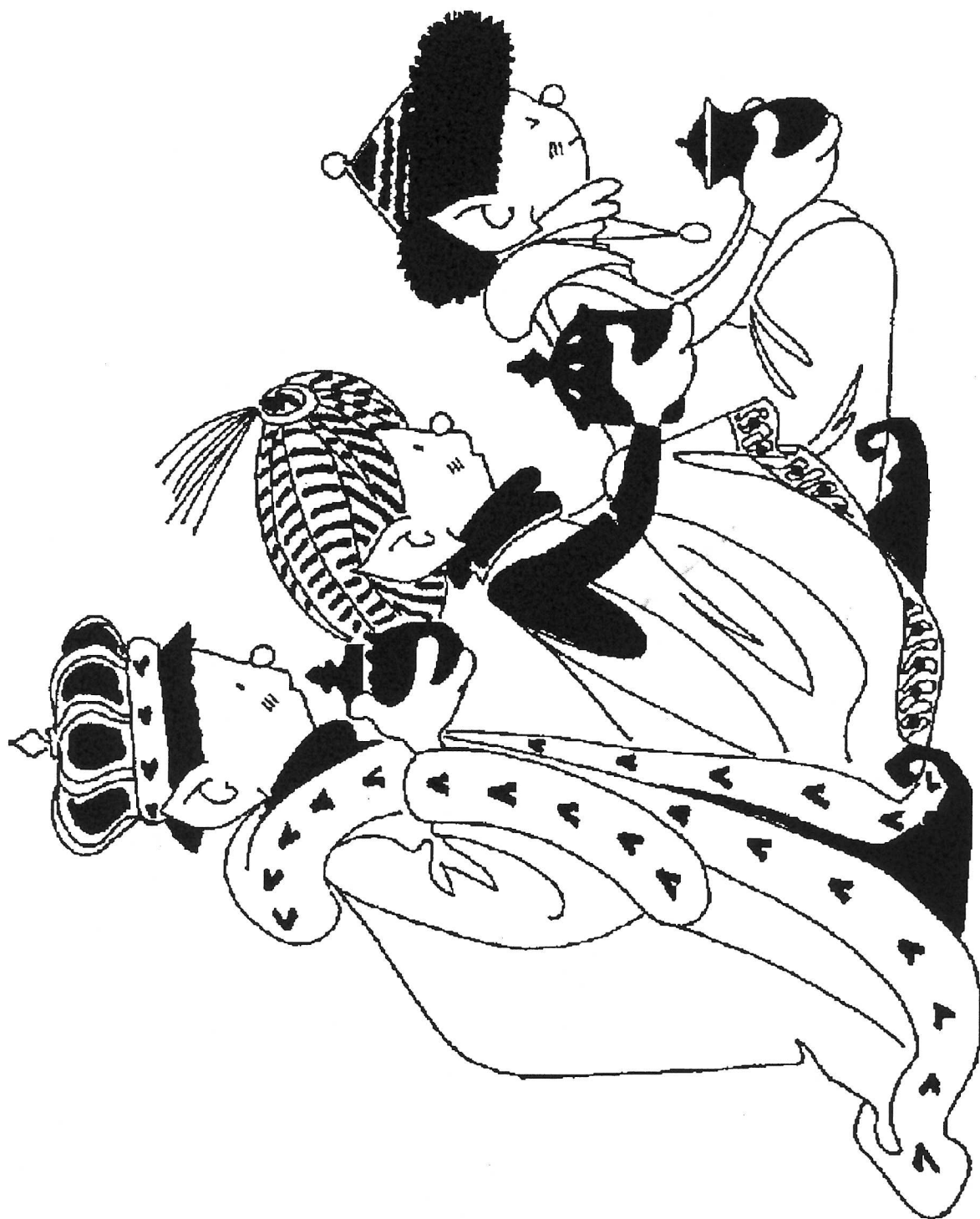
Pour tout renseignement : s'adresser au siège du club.

- A venir : le 14 mars 1998, ce sera le carnaval, non pas celui de Rio mais celui d'Altviller.

Le club vous souhaite également de joyeuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine.

Il faut bien s'occuper !

Parce qu'un journal communal n'est pas seulement lu par les "grands", nous profitons de ces vacances pour proposer aux plus petits un dessin des rois mages pour qu'ils puissent occuper un peu de leur temps libre en le coloriant, à défaut de faire de la luge (lors de la réalisation de ce numéro il n'y avait toujours pas de neige !!).



I n f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous-préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie tél. / Fax : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F : Service dépannage 03 87 95 47 45

Presbytère : Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92 (Père Barbier)

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire : Tous les mercredis

Ramassage des objets encombrants : Tous les 2ème mercredi du mois

"Altviller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy

Rédacteur des articles municipaux : François Hardy et Jean-Luc Henrion

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.

Pour des raisons de planning, ce numéro est imprimé sur papier blanc

et sur imprimante laser et ceci à titre exceptionnel. Nous vous prions de nous en excuser.